

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉPAULETTE

SAMEDI 4 FÉVRIER 2017



Accueil

Par le général (2s) Marc Delaunay, délégué général de L'Épaulette

Le général (2S) Hervé Giaume, ayant rendez-vous avec M. Gérard Leseur, président du Réseau Entreprendre, chez le gouverneur militaire de Paris pour traiter de l'emploi des militaires atteints du syndrome post traumatique, c'est le général (2s) Marc Delaunay, délégué général, qui ouvre la journée nationale de L'Épaulette. Le thème général « SERVIR » en a été le fil conducteur. Clôturée par le ravivage de la Flamme en présence d'élèves officiers de différentes armées et différents recrutements, cette journée a de nouveau mis en exergue l'attachement de L'Épaulette aux valeurs de l'institution

L'assemblée générale conduite par le général (2s) Marc Delaunay

Il souhaite la bienvenue à tous et cède immédiatement la parole au général (2s) Alain Bourdenet qui rappelle les règles de représentation et de vote pour l'élection des membres du bureau de L'Épaulette.

L'Épaulette célèbre aujourd'hui sa fête nationale en évoquant à titre symbolique l'anniversaire de la signature, par Monsieur Jules Grévy, président de la République, du décret instituant le 04 février 1881, l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent chargée, avec les autres écoles des armes et des services, d'assurer la formation militaire générale de la voie de recrutement des officiers qu'elle représente aujourd'hui.

L'Épaulette rend ainsi hommage aux amicales Versaillaise, Saint-Maixentaise, Saumurienne et Vincennoise, dont elle est issue et dont elle a recueilli les traditions.

Elle s'incline respectueusement devant tous ceux qui, sous des attributs différents, ont partagé la souffrance et la gloire, et qui souvent sont morts pour porter haut les couleurs de la France sous tous les cieus et dans tous les conflits.

Soucieux du perfectionnement, conscients des valeurs que nous défendons et fiers de ce que nous sommes, nous serons fidèles à notre devise : « Le travail pour loi, l'honneur comme guide ». Après une minute de silence en mémoire des membres de l'association décédés en 2016...

Nos disparus en 2016



† COL AMATE Albert
† GBR AULAGNE Jacques
† LCL AVRIL Jean-Pierre
† COL BERTHAUD Claude
† GBR BODEZ Jacques
† COL CARLES Pierre
† LCL CEDELLE Louis
† LCL CHABAS Jean-Pierre
† Mme CHAPALAIN Paulette
† LCL COEURJOLY Michel
† CDT COMPE Marcel
† LCL CORDIER Dan
† COL CUNIBILE Roger
† COL CUVELOT Jean-Christian
† Mme DEMANGE Jeanne
† CDT DIEUDONNE Emmanuel
† COL DOUTRES Georges
† CDT DULAC André
† COL DURAND Jacques
† LCL FEUR Jacques

† LCL FILLON Daniel
† LTN FRANCHI Charles
† LCL FRESSE Jean Robert
† LCL GAUDRY Jacques
† COL GODARD Roger
† LCL GRILL Albert
† LTN GRIMALDI Georges
† LCL GRISEY Michel
† COL GUILLEMINOT Régis
† COL GUIN Maurice
† GBR HARDY Paul
† LCL HOGDAL Michel
† COL JOLIVET Pierre
† COL JOVY Jacques
† CES LE NEUDER Yves
† LCL LE ROUX Claude

† LCL LESCUYER Eddie
† LCL LUBEIGT Christian
† GCA MOLINIER Norbert
† COL REMONDIN Jean
† LCL REMY Jacques
† Mme RIBEYROLLES
Christiane
† LCL RIVIERE Albert
† CNE ROGER Robert
† COL ROTH Michel
† LCL RUMBERGER Auguste
† Mme SARO Huguette
† CNE SAVARY Christiane
† LCL SIGNORET Claude
† COL TANNEAU Guillaume
† COL TERRIER Jacques
† LCL VEILLET Jean
† LCL VERGER Michel
† COL VERGER Claude
† COL VERHILLE Philippe
† COL VILLANOVA Anselme

Le quorum est atteint

Nous aurons à voter trois résolutions, dont la première est la suivante :

Résolution N° 1

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 06 février 2016.

Compte rendu administratif et financier

Le point des effectifs de L'Épaulette

Au 31/12/2016	6224 membres
Dont	5830 adhérents cotisants (5698 au 01.01.2016)
Adhésions	331 – départs 199, dont 56 décès et 143 démissions

À propos des démissions : L'Épaulette adresse un questionnaire à ceux qui partent, pour connaître les raisons et éventuellement réagir. En fait, la plupart de ceux qui partent sont satisfaits de notre association, mais par souci de contraction des dépenses ou simplement parce qu'ils n'ont plus l'impression de servir en cotisant, ils partent. Ce n'est pas très satisfaisant, mais, c'est le constat. Cela fait partie du combat pour les effectifs. Il faut cependant rappeler qu'une association n'a de poids que par son nombre d'adhérents. Donc, chacun d'entre vous doit être un recruteur pour L'Épaulette. J'engage chacun d'entre nous à recruter un membre par année et ceux du conseil d'administration à en recruter 10.

Le bilan financier 2016 de L'Épaulette :

Nous voudrions faire plus en matière d'entraide, mais cette année notre déficit est plus important que l'an dernier. J'insiste sur la bataille des effectifs car l'essentiel de nos ressources vient de nos adhérents. Nous sommes structurellement à « moins 15 000 » et nous perdons trop d'adhérents et, si nous avons une petite réserve, nous ne pouvons pas durer ainsi.

Une autre piste s'offre à nous : les dons et legs. Nous avons un certain nombre d'anciens, mais nous n'avons jamais exploré cette voie. Donner à la Fondation de France ou aux « amis des bêtes », c'est une pratique courante, certes honorable, mais je demande à nos adhérents de penser parfois à leur association au moment où ils rédigent leur testament. Nous avons réussi à enrayer la baisse des subventions institutionnelles (stables à 8000 €) mais, notre bilan reste négatif.

Recettes en baisse : 167 389 € (177 047 € en 2015).

Dépenses réduites au minimum : 185 766 € (193 550 € en 2015).

Bilan financier négatif : - 18 377 € (-16 503 € en 2015).

Recettes

Comptes		Budget 2016	Prévis. 2017	Observations
70	Recettes publicitaires	5 700	9 200	
74	Subvention défense	8 000	10 500	
75	Cotisations + dons	149 903	173 094	
76	Produits financiers: - Intérêts	3 528	550	<i>Baisse des taux d'intérêt</i>
77	Produits exceptionnels: - Clôture comptes GPT - Livre Gal Le RAY	258	0	

Dépenses

Comptes		Budget 2016	Prév. 2017	Observations
60	Achats	920	1 880	
61	Loyers Assurances, réunions, AG	6 103 3 996	9 508 6 467	<i>Loyers + photocopieur Maintenance informatique</i>
62	Actes contentieux Revue Déplacements Frais postaux et bancaires	37 702 16 576 3 743	40 122 12 530 5 308	
63	Impôts + taxes Formations animateurs	2 325	1 900	<i>TVA + cotisations foncières</i>
64	Personnels + charges	102 969	104 604	
65	Entraide, promotions Prix, GPTS	11 432	11 025	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017



Le conseil d'administration a élaboré un budget prévisionnel global en équilibre à hauteur de **193 344 euros**, caractérisé par une diminution des recettes liée à la réduction des adhésions et une limite des dépenses au profit de l'action de solidarité

Le rapport du président de la commission de contrôle

En application de l'article 57 des statuts de L'Épaulette, la commission de contrôle, composée du colonel (er) Alain Daboval, du lieutenant-colonel (er) François Barral et du capitaine (er) Jean-Yves Grenier, a vérifié à trois reprises (les 12 juillet 2016, 15 novembre 2016 et 19 janvier 2017) la comptabilité établie au titre de l'exercice 2016.

Elle a procédé par sondage en contrôlant les écritures, le numéraire et les relevés des comptes (CCP, livrets et placements). Elle s'est fait présenter les pièces justificatives des mouvements effectués et a vérifié que les dépenses, de quelque nature qu'elles fussent, avaient été régulièrement ordonnancées et, pour celles qui n'ont pas trait à la gestion courante, que les décisions correspondantes aient été formalisées puis annexées aux dossiers de paiement.

Les contrôles qu'elle a effectués n'ont entraîné de sa part aucune remarque sur la conformité des opérations examinées. Ils permettent donc d'attester que les comptes sont sincères, réguliers et en concordance avec le bilan et le compte de résultat qui sont soumis à votre approbation.

La commission tient à souligner la qualité du travail du secrétaire administratif et comptable de l'association qui se traduit par la précision et la clarté de la comptabilité, ce qui contribue significativement à sa fiabilité et facilite les contrôles.

Pour ces raisons la commission de contrôle propose à l'assemblée générale d'approuver sans réserve le rapport financier qui lui est présenté.

Enfin, elle note que le résultat de l'exercice 2016 présente à nouveau un solde négatif. En effet la diminution des charges ne peut contrebalancer la poursuite de la tendance à la baisse des ressources issues des cotisations. Cela souligne la nécessité de mobiliser toutes les énergies pour susciter à la fois de nouvelles adhésions et de resserrer nos liens avec l'ensemble des promotions.

Résolution N° 2

L'assemblée générale approuve le rapport financier et donne quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion 2016.

L'animation du réseau

Président, Bureau (3 vice-présidents, 6 membres au total).

Conseil d'administration (18 membres ; total = 24).

Siège (2,8 ETP) - Commissions - Webmanager - Comité de rédaction.

Présidents de Groupement : 31 Correspondants d'école : 12

Présidents des promotions EMIA et autres recrutements (109).

Correspondants de formation

- Armée de Terre et Services communs : 24 ;
- Gendarmerie : 18 (+ 1 en cours).

Revue (4 parutions/an, dossier Commission paritaire 2014) - Site Internet – Blog

.

Prochaine réunion annuelle du réseau : le 11 mai 2017.

Points particuliers (sans effet sur les statuts)

Envoi des convocations à l'AG : revue + mailing.

But : économies et généralisation du « mode numérique »

- > Par courriel pour adhérents possédant une connexion Internet.
- > Téléchargement Blog: <http://alphacom.unblog.fr> et site : www.epaulette.net/wp
- > Par courrier pour adhérents sans internet. Persistance des NPAI
- > Coût de gestion élevé (Temps/RH, « double peine » des frais postaux).
- > Effort à faire pour signaler les départs / changements d'adresse.
- > Intérêt accès INTRADEF et prélèvements automatiques.

Travaux et perspectives 2017

- Synergie et coordination avec les autres associations pour poursuivre et transmettre la responsabilité de la plate-forme CAP 2C d'appui à la reconversion des officiers.
- Fidélisation amont des adhérents & besoin de renouvellement du réseau.
- Évolution des supports de communication : site/blog unique et plus documenté, annuaire des promotions (EMIA puis OAEA/OAES, OSC,).
- Localisation siège (AOT à Vincennes pour 5 ans).
- Veille statutaire, Retex/préservation des intérêts professionnels et condition militaire de nos adhérents et du vivier « Épaulette ».
- Relations étroites réseaux : interne et externes, référents.
- Liaison / coordination avec le commandement et le tissu associatif sur les « combats à mener », en ménageant notre spécificité.

Point particuliers : les jeunes promotions et les écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan sont incluses Es qualité au sein du Conseil d'Administration (validé en 2015 mais non mis en œuvre depuis) :

- commandant du Bataillon EMIA ;
- grand prévôt de la promotion EMIA (2e année) ;

- commandant du 4e Bataillon des ESCC ;
- représentant (OSC) de la promotion du 4e Bataillon. ■

Rapport moral prononcé à l'assemblée générale de L'Epaulette 2017

Je commencerais ce rapport moral en évoquant d'abord ceux qui souffrent, les nombreuses victimes des conflits et des attentats. Je pense bien sûr et surtout à ceux de nos compatriotes concernés et en particulier à nos camarades tombés au champ d'honneur ou en service. Souvent dans l'indifférence générale ou politique, ils ont payé de leur vie, ou dans leur chair, ce sens du service et de l'engagement qui caractérisent les serviteurs de l'état en général et les militaires en particulier.

Je voudrais ensuite remercier mon prédécesseur, le général de division (2s) Christian Cavan pour son engagement, sa bienveillance, sa camaraderie et sa fidélité toutes ces années au service de notre association.

Cette année aura été marquée par de nombreux événements, tant politiques, économiques que militaires. Mon propos ne saurait les résumer sans commencer par évoquer les changements fondamentaux. J'en citerai quelques-uns, tous en lien avec notre institution et sa finalité que je rappelle : garantir la sécurité et la liberté de nos concitoyens dans le cadre des alliances étatiques sous l'égide des nations unies, le tout dans un contexte plein d'incertitudes à tous égards. Le chef de l'Etat, chef des armées ne se représente pas aux prochaines élections, son prédécesseur est désavoué. Une partie des chefs de gouvernement, ayant disposé de la force armée et responsable de la défense nationale, n'a plus la reconnaissance des citoyens. Le leader de notre binôme politique européen, l'Allemagne, est en difficulté dans son pays. Les grands pays du monde, membres permanents du conseil de sécurité ou non, Russie, Chine, Brésil, Inde, ne se soucient plus de notre pays, la France. Un de nos alliés, la Grande Bretagne, partenaire militaire s'il en est, quitte l'Europe. Enfin, le nouveau président des Etats Unis d'Amérique, outre qu'il ne semble pas faire grand cas de la France, laisse planer de lourdes incertitudes par son manque d'expérience internationale, diplomatique et sécuritaire.

Les opérations extérieures traduisent encore notre capacité d'intervention, Mali, Syrie, Libye, etc. mais les moyens consentis ne sont toujours pas à la hauteur des ambitions politiques.

*Les engagements du président français actuel en faveur des armées seront-ils tenus en 2017
Le pays : un frémissement de patriotisme toujours sous contrainte budgétaire.*

Si les mesures annoncées début 2016, tant financières que d'organisation, ont été globalement tenues, elles l'ont été sous la pression du terrain et n'ont fait que limiter la dégradation des moyens humains et matériels. La situation de l'armée de Terre se traduit par une saturation des réformes successives, le maintien du calamiteux système "Louvois" et une réussite mitigée de l'embasement que beaucoup résument par "le soutien des soutenus par les soutenus".

Quelles que soient les ambitions de nos armées, il faut des moyens, en particulier financiers. Si l'on en croit les militaires d'active que nous pouvons rencontrer, force est de constater que ce n'est pas le cas. La lecture du journal "les Echos" du 21 décembre 2016 dans lequel s'exprime le général Pierre de Villiers le confirme. En disant : "on ne gagne pas une guerre sans effort de guerre", il donne le ton.

Saluant la fin de la « tendance baissière des trente-cinq dernières années », rendant hommage au « volontarisme » du ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, le général CEMA estime que « désormais, pour les armées, cet effort doit se traduire par une hausse progressive du budget de la défense pour rejoindre la cible de 2 % du PIB, avant la fin du prochain quinquennat ». Il termine par une version moderne du célèbre "si vis pacem, para bellum" « Le prix de la paix, c'est l'effort de guerre. »

L'arrêt de la déflation des effectifs, annoncée en 2015, a été effective. La montée en puissance du service civique traduit sans doute un regain d'intérêt des jeunes pour le bien commun et la décision de la création de la garde nationale est une réponse nécessaire au morcellement de l'accueil des réservistes.

Tout militaire est un réserviste en puissance.

Les objectifs majeurs de l'Epaulette sont clairs : défendre la condition du personnel préserver l'outil de Défense, relayer les actions du Commandement..., mais pour cela, il nous faut reconquérir des effectifs, aider au reclassement de nos camarades et porter la voix des officiers des recrutements internes et sous contrats. Lorsque le ministre de la Défense a voulu créer une autre forme de concertation avec la création des Associations Professionnelles Nationales Militaires (APNM), le danger était de voir apparaître une organisation de type syndical qui ne pouvait que fragiliser le Commandement. Dans cet esprit, l'Epaulette avait, lors de la dernière assemblée générale, décidé de soutenir la création d'une APNM, appelée APRODEF, afin d'être en mesure, si cela se développe, d'éviter la prise de pouvoir par des éléments qui ne voudraient pas forcément du bien à notre institution militaire. Devant le peu d'appétence de la part des personnels de l'armée de Terre, il n'apparaît pas utile pour l'Epaulette de s'impliquer davantage vis-à-vis d'une association désormais créée et autonome, mais d'être vigilant pour l'avenir.

Par ailleurs, le reclassement des militaires devient aujourd'hui une question secondaire derrière celle de la préservation de la condition militaire, mais cela n'a pas été le cas jusqu'au début 2016. L'action prépondérante de notre président à la barre de CAP 2C, la plateforme de coordination de l'accompagnement des officiers des armées et des services dans leur reconversion, a permis aux différentes associations d'armée, de mieux coordonner leurs efforts dans ce domaine, en lien étroit avec la Mission de Reconversion des Officiers (MRO) au sein de l'Agence de Reconversion Défense (ARD).

2017 Rupture ou continuité face aux incertitudes politiques, économiques et militaires.

Recentrage sur les missions historiques de l'association et vigilance sur les mesures favorables aux forces armées, imposées par le terrain, à pérenniser.

Compte tenu des changements à venir à la tête du pays et des armées, des conséquences du Brexit, de l'évolution prévisible de l'OTAN prônée par le nouvel occupant de la "Maison Blanche" et de la recherche d'une défense européenne commune, l'incertitude sera la règle. Notre vigilance sera une évidence mais elle ne suffira pas. Sans l'engagement de chacun d'entre nous, il serait illusoire de croire qu'une association qui n'arrive pas à mobiliser ses membres pour son combat des effectifs puisse influencer sur le cours des événements, fussent-ils directement dans sa sphère de compétence, condition militaire, reclassement, etc.

A l'occasion des vœux qu'il a adressés aux forces armées le 08 janvier 2017 à Mont de Marsan, le président de la république, a reconnu l'engagement des militaires. Il a rappelé la nécessité de préserver la condition militaire sans détailler les mesures "le séquençage du paiement des cinq derniers jours de permissions complémentaires et la mise en place de dispositifs de fidélisation pour les métiers et les spécialités en tension". Plus loin, il élargit son propos aux familles et dit : "Je porte aussi une grande attention à la situation des familles... Là encore des dispositions doivent être prévues et vos chefs me le rappellent régulièrement". La défense des intérêts des militaires ressort bien de leurs chefs, relayée par une concertation que le ministre a mis en place avec le CSFM rénové".

Cette année verra le passage de témoin entre le président actuel de CAP 2C (le général Giaume) et son successeur (non encore désigné). Fidèle à son engagement, l'Epaulette assurera une transition harmonieuse dans l'intérêt de l'ensemble des militaires. Elle poursuivra son activité sur l'aide à la reconversion dans le cadre du SAR (notre service d'aide à la reconversion). De même, elle restera engagée dans la préparation aux concours, auprès des jeunes en formation et des autres en unité. Elle maintiendra la qualité des articles de votre revue et continuera à tisser les liens 2.0 via les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).

La montée en puissance de la Garde nationale se fera tout au long de 2017 pour atteindre 85 000 hommes en 2018. Ce sens de l'engagement et du service, déjà acté dans le service civique, est-il un sursaut lié aux attentats ou une véritable prise de conscience ?

Le thème du débat de l'assemblée générale révèle bien cette préoccupation qui est la nôtre. Servir en activité et continuer de servir au-delà. Mais le premier service que doit un membre à son association est bien la pérennité de celle-ci. Elle ne sera acquise qu'au prix d'un accroissement de nos effectifs, garant d'une autonomie financière et de la reconnaissance et de l'écoute des décideurs car nous croyons, à l'Epaulette, à la nécessité d'associations fortes, bien dans leur époque, représentatives, animées de « l'esprit de service » qui sera aujourd'hui le fil rouge de notre journée et en confiance réciproque avec le commandement pour œuvrer au soutien de nos forces, au lien entre les générations et au rayonnement de nos armées.

Après trois années comme pilote de CAP 2C, une modernisation de son fonctionnement, un travail collaboratif avec les autres associations, une partie des membres du CA voit le terme de son mandat. Le renouvellement des mandats pourrait s'accompagner d'un renouveau du

conseil d'administration par l'entrée d'officiers d'active. Les membres actuels seront toujours là pour épauler l'association.

En approuvant ce rapport, nous prenons, vous prenez, en même temps l'engagement de promouvoir l'association au travers d'une action volontariste de recrutement pour renforcer nos effectifs et donc notre crédibilité vis-à-vis de l'extérieur.

Résolution N° 3

L'assemblée générale approuve le rapport moral.

Election des administrateurs

Les administrateurs en fin de mandat

- Les administrateurs en fin de mandat, rééligibles et candidat volontaire élus :

Rééligibles en fin de mandat :

- LCL (er) Alain BOUTERIGE
- CDT Thierry CANAMAS
- CRG2 (2s) Philippe DAMBLANC
- COL (er) François LAPLACE
- GBR (2s) Bertrand PFLIMLIN

Candidat élu :

- CNE Philippe CASSE

Nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Composition du nouveau bureau du conseil d'administration :

- Président : Général de corps d'armée (2s) Hervé GIAUME, reconduit dans sa fonction de président à l'unanimité.
- Vice-présidents :
 - 1^{er} : Général (2s) Bertrand-Louis PFLIMLIN,
 - 2^{ème} : Général (2s) Philippe LAFOIX
 - 3^{ème} : Lieutenant-colonel (er) Hervé COURTOIS

- Secrétaire général : Commissaire Général 2Cl. (2s) Philippe DAMBLANC
- Secrétaire général adjoint : GBR (2s) Alain BOURDENET
- Membres : Capitaine Rudy LABOUREL et Capitaine (er) Philippe MAHIEU

Comité de surveillance :

Commissaire Général 2Cl. (2s) Philippe DAMBLANC, Lieutenant-colonel Nicolas DEQUENNE, Capitaine (er) Véronique BONNEAU.

Rédacteur en chef de la revue :

Général (2s) Paul MOREAUX

La Commission de contrôle (indépendante du CA.) :

Lieutenant-colonel (er) François BARRAL Colonel (er) Alain DABOVAL Capitaine (er) Jean-Yves GRENIER

Merci aux membres de ce nouveau bureau pour leur volontariat et leur disponibilité au bénéfice de L'Épaulette.

Les récompenses

Lettres de félicitations

LCL (h) Alain CUBIZOLLE, préparateur de candidats aux concours EMIA, OAEA/OAES, Majors

COL (er) Bernard MARQUELET, président sortant du groupement Corse

LCL (h) Raoul PIOLI, délégué du groupement pour la Corse du sud.

Le prix de L'Épaulette est attribué à :

COL Pierre VERBORG, auteur de « envoyez les hélicos » (édition du Rocher)

LCL (er) Christophe PEUCHAUD et Eric FASOLI, société OENOPTIMO

Prix spécial de L'Épaulette

Décerné au LCL (er) Pierre NEUVILLE.

Table Ronde 2017

En ouverture de la discussion, le général de corps d'armée (2s) Hervé Giaume, président de L'Épaulette, salue les participants et accueille les acteurs de la table ronde * :

- Madame Claire de Mazancourt, directrice générale de l'Institut de l'engagement
- Sous-lieutenant Yann Favennec, de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale ;
- Monsieur Gérard Leseur, président national du Réseau Entreprendre
- Lieutenant-colonel Christian Dugast, chef du centre du service militaire volontaire (SMV) de Montigny-les-Metz ;
- Général Christian Thiebault, chargé de mission, direction du service national ;
- Colonel Pierre Verborg, chef de corps du 3e Régiment d'hélicoptères de combat.

Le général de corps d'armée (2s) Hervé GIAUME
Président de L'EPAULETTE
Par délégation
Le général (2s) Marc DELAUNAY
Délégué général de L'EPAULETTE

Original signé

Destinataires : Bureau, CA, présidents de groupements, réseau correspondants, siège.

Copie à : Compta, secrétariat, rédacteur en chef de la revue, CAP 2C.